

REMISE EN ÉTAT DES SOLS

Jeter des ponts avec le monde agricole

Martine Romanens

Un premier cours de formation continue a été organisé dans le but que les spécialistes de la protection des sols sur les chantiers appréhendent mieux les enjeux agricoles.

Une troupe bariolée déboule sur les terrains de la décharge de Dizi (VD), ce mercredi 1^{er} juin 2022. Chaque sous-groupe est chargé de ramener un profil de sol récolté au moyen d'une bêche: une étape difficile en des temps de sécheresse. «Pour un résultat fiable, en conditions réelles, j'attendrais un moment plus opportun», explique Laure Mäder, cheffe de projet de Sanu future learning SA, à Bienne.

Elle est à l'initiative d'un nouveau cours de formation continue à l'adresse des spécialistes de la protection des sols sur les chantiers (SPSC), celui-ci ayant pour but d'approfondir les aspects agricoles.



Découverte des cultures, des machines agricoles et du compost, les échanges ont été nourris lors de la journée pratique de formation continue pour les SPSC.



M. ROMANENS

Rester patient avec des terrains sensibles

Sur des prairies renouvelées pour certaines dans les années 1990, le but est d'appréhender les conséquences de différentes pratiques de remises en état. «Les choses ont beaucoup évolué. Que ce soit du côté des chantiers ou des utilisateurs du sol, une certaine méconnaissance réciproque a été constatée. Certains chantiers ont des emprises temporaires sur des terrains agricoles. Il est essentiel que ceux-ci puissent être restitués de manière respectueuse et que les mesures prises s'inscrivent dans les systèmes en place», commente Laure Mäder. Le cours de formation continue se déroule sur deux jours dont un en salle. Là, les principes essentiels de la politique agricole, un focus sur les remises en état des sols en agriculture ainsi que les pratiques de calculs d'indemnisation sont abordés. Une journée sur le terrain conclut le module soutenu par l'Office fédéral de l'environnement.

«Ces sols sont sensibles durant plusieurs années! Les machines agricoles sont trop

lourdes, même si leur poids est correctement réparti. L'horizon B peut être irrémédiablement compacté malgré que les premières strates restent indemnes», rappelle Raymond Moinat de l'entreprise Sotrag SA, qui se charge de la remise en état des sols, ici, à Dizi. «On ne peut travailler normalement qu'après quatre, voire cinq ans.»

Des pratiques en évolution

Sur les profils récoltés, les spécialistes du sol analysent les enracinements, la qualité des agrégats ou encore les épaisseurs de différentes couches. «Ici la luzerne est descendue assez profondément», présente Laure Mäder. Ses racines ont effectivement traversé un agrégat d'une vingtaine de centimètres de diamètre. «Sur certaines parcelles, je pense que nous avons carrément amélioré la qualité agricole du sol, commente encore le directeur de Sotrag. Ici, les marais reprenaient le dessus et, malgré plusieurs interventions, le propriétaire ne parvenait plus à le rééquilibrer.»

Un rôle discret

«Qui connaît les SPSC?», ose une participante, à l'heure des questions. C'est qu'avant d'inspecter les terrains de la décharge de Dizi, les spécialistes se sont rendus à Vaux-sur-Morges (VD), sur les terres de Claude-Alain Gebhard, un agronome très sensible à la question du sol. «Peu de monde», a répondu l'agriculteur. «Comment sensibiliser au fait que les sols remis en état restent longtemps fragiles?», s'essaimait un autre. «Peut-être par des dédommagements», propose, souriant, Claude-Alain Gebhard. Et Laure Mäder de préciser: «Les SPSC ne sont, en fait, que rarement amenés à prendre des décisions. Ils agissent le plus souvent en exécutants et ne peuvent donc pas être tenus pour responsables d'une indemnisation déficiente.»

A Vaux-sur-Morges, les SPSC ont aussi pu découvrir certaines machines utilisées pour les travaux du sol dont un scalpeur de précision Trefler TG 440, «une machine géniale au prix démesuré», avec laquelle l'agriculteur scalpe superficiellement ses parcelles et peut semer juste après une récolte.

Méconnaissance réciproque

Au fil de la journée, d'autres thèmes feront l'objet d'échanges: achats de terres agricoles par des entreprises, aménagement du territoire, cultures alternatives à mettre en place lors de semis tardifs, zones de protection des eaux ou prochaine politique agricole. «Il faudrait organiser des tables rondes», propose-t-on du côté des SPSC. Des croyances erronées se véhiculent de part et d'autre. Un exemple? Cette affirmation qui donne d'ailleurs lieu à quelques commentaires: «Au cours de sa formation, un agriculteur n'aborde que deux heures durant la question du sol!» Vrai? Non. En réalité, deux chapitres entiers de

la formation agricole de base sont dédiés au sol, soit au total vingt-huit leçons. Trente-six autres périodes abordent des thèmes étroitement liés au sol. La formation de base agricole va certes moins loin que celle des écoles supérieures, mais, même au niveau de la formation forestière, des prises de conscience ont eu lieu, confirme un responsable de la formation agricole.

Meilleure qualité

Enfin, malgré sa mauvaise réputation, «la mise à disposition d'un terrain peut générer un revenu supplémentaire mais aussi, potentiellement, améliorer une parcelle au niveau agronomique. Moyennant une évaluation, elle peut être acceptée comme surface d'assolement», a suggéré Claude-Alain Gebhard.

Mais beaucoup de défis restent toutefois encore à relever dans ce domaine. Un exemple? La question des gravières ouvertes depuis très longtemps, dont les terrains agricoles ne sont pas au bénéfice de contrats de remise en état.

Des spécialistes reconnus

De formation de base agronomique ou environnementale, les SPSC œuvrent au quotidien, de près ou de loin, dans la remise en état de sols. Leur statut de spécialiste a été obtenu après dix-sept jours de cours durant lesquels ils ont abordé biologie, chimie et physique du sol mais aussi les aspects administratifs tels que soumissions ou suivi des chantiers. Environ 40 experts interviennent dans le cadre de cette formation mise sur pied tous les dix-huit mois. En 2020, on comptait 200 SPSC en Suisse. Pour être certifiés, ceux-ci doivent se soumettre à un examen et prouver une expérience de deux ans assortie d'un jour de cours de formation annuel, organisé tant par Sanu future learning que la Société suisse de pédologie.

MR

Bonnes pratiques promues

La remise en état d'un sol agricole c'est, aujourd'hui, un remblai décompacté sur lequel on dispose une couche de plus d'un mètre d'horizon B, puis d'un minimum 40 cm d'horizon A. Les matériaux doivent être secs et friables lors de leur mise en place. Un minimum de trois à cinq ans de prairies est exigé avant d'intégrer la parcelle dans l'assolement. Il n'est pas conseillé d'y cultiver directement des sarclées. Céréales et colza conviennent mieux. La phase de transition par laquelle la responsabilité du sol est retransmise à l'agriculteur dure généralement quatre ans, mais il est possible de négocier une phase plus longue lors de la conclusion du contrat. Si de mauvaises pratiques sont constatées, l'exploitant perd ses droits vis-à-vis du maître d'œuvre. Attention aux plantes indésirables et invasives.

MR

BETTERAVES

La hausse des coûts inquiète

Ulrich Widmer

Les betteraviers de la région Venoge-La Côte et de la plaine de l'Orbe ont enfin organisé leur assemblée générale en présentiel.

En raison des mesures sanitaires imposées par la pandémie, les associations des betteraviers de Venoge-La Côte et de la plaine de l'Orbe avaient dû renoncer à leur assemblée générale en 2021 et repousser celle de 2022. C'est donc le dernier jour du mois de mai de cette année, que les planteurs de ces deux régions ont été convoqués pour assister à leur réunion annuelle.

Les assemblées des deux associations se sont ainsi déroulées à la suite dans le hangar de la Société agricole de Penthalaz (VD). Pendant que les membres de l'une des organisations siégeaient, les autres assistaient à une visite de culture animée par Basile Cornamusaz du Centre betteravier suisse dans un champ situé à proximité.

Même si l'état actuel de la majorité des parcelles de betteraves de la région laisse entrevoir une bonne récolte, dont le prix a été augmenté de 5 francs la tonne par rapport à 2021, les producteurs sont inquiétés par la forte hausse des coûts de production dus à l'envolée des prix des intrants et du carburant. La situation générée par la guerre en Ukraine touchera

aussi la production de sucre en Suisse. Dans ce contexte, il faut absolument maintenir l'attractivité de la culture de betteraves sucrières auprès des agriculteurs, afin d'enrayer la baisse constante de la surface intervenue ces dernières années, voire de l'augmenter à nouveau.

Joseph Meyer, président de la Fédération suisse des betteraviers (FSB), et Peter Imhof, Sucre Suisse SA, se sont vus rassurés. Le réseau de recherche national mis en place pour sauver la betterave, la nouvelle liste de variétés SBR, l'adoption du paquet d'aides au sucre par le Parlement fédéral et la hausse des prix du sucre sur les marchés mondiaux contribuent à assurer l'avenir de la culture.

Le président de la FSB a annoncé que dans le cadre des négociations de l'interprofession, il est fort probable que la fixation du prix définitif de la récolte 2021 révèle une bonne surprise pour les producteurs et que celui de la récolte 2023 soit revu à la hausse. Une hausse revendiquée par une requête de la Commission vaudoise de l'économie sucrière demandant une augmentation du prix de la betterave de 10 francs la tonne pour la récolte 2023.

Les participants ont été informés de l'élargissement, aux centres de chargement de Cossonay et d'Eclépens, du projet pilote de recouvrement mécanique des tas lancé en 2021 par la sucrerie à Chavornay. Les planteurs intéressés peuvent



Pierre-Alain Epars, Joseph Meyer, président de la FSB, et Philippe Egger (de gauche à droite).

U. WIDMER

se renseigner et annoncer leur participation sur le site coverbett.ch

Opérations statutaires

Les membres de l'Association des betteraviers de Venoge-La Côte, présidée par Pierre-Alain Epars, ont élu un nouveau membre au comité de la personne de Romain Bourgeois, de Saint-Livres.

Les planteurs de l'Association de la plaine de l'Orbe réunis sous la présidence de Philippe Egger, par ailleurs nouvellement élu au conseil d'administration de Sucre Suisse, ont nommé au comité Steve Montandon, de Giez.

La soirée s'est achevée par une fondue sponsorisée par Transbett SA, Sucre Suisse et KWS.